

ACHETEZ!

Vos Livres de comptabilité
Vos Papeterie
Vos articles de bureaux
Et tous vos imprimés
de
LES IMPRIMEURS DE ROBERVAL, LTEE.
Edit. du COLON, Roberval.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

ORGANE REGIONAL
PARAISSANT
TOUS LES JEUDIS

Abonnement \$1.50 par année
payable d'avance.

Tout abonnement est considéré
comme renouvelé faute d'avis
contraire. 15 jours avant l'expiration.
Les avis de refus d'abonnement ne
vauront que s'ils sont adressés direc-
tement par écrit au bureau du journal
et il faudra que les arrérages, s'il y
en a, soient payés.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

Y PENSEZ-VOUS?

"Mais à quoi donc penser? — A l'un des grands anni-
versaires de l'année". Au jubilé de diamant des Ursulines
de Roberval.

En juin, de modestes solennités anticipaient le temps.
C'est en réalité le PREMIER AOUT que sonne la véritable
date historique, le SOIXANTIEME de la fondation du
couvent de Roberval: 1882 — 1er août — 1942.

Ouvrons un ban, mesdames, mesdemoiselles, mes-
sieurs! Proclamons le dévouement intelligent, la tenace
persévérance, le zèle de marque d'une Institution qui n'a
cessé de servir la région en dépit de l'épreuve sous ses mul-
tiples formes: pauvreté, gêne, incendies, soucis pécuniaires
et matériels.

Ouvrons un second ban et présentons armes aux pion-
nières héroïques, aux continuatrices courageuses, aux réa-
lisatrices fidèles d'une grande idée pour la meilleure for-
mation de la femme chrétienne: L'ENSEIGNEMENT
MENAGER. Que nos vivats retentissants aillent dire aux
REVERENDES MERES URSULINES DE ROBERVAL, notre admiration, notre attachement et nos meilleurs
vœux!

Un troisième ban, enfin, plus sonore; aux échos plus
prolongés, pour souhaiter, pour demander l'aide à l'Ecole
Ménagère Régionale de Roberval, par QUI peut, veut et
doit la donner, devienne bientôt, sans tarder un fait accompli. Il faut, oui, IL FAUT que le soixantième anniversaire de la fondation soit marqué par une aide appréciée
qui imprime à L'OEUVRE JUBILAIRE une vigoureuse
poussée vers de nouveaux progrès. Et ces progrès,
sachons-le bien, seront au plus grand bénéfice de Roberval,
du royaume du Saguenay, de la province tout entière.
AIDONS LES URSULINES DE ROBERVAL! Puis-
se ce vœu sincère de toute une population se rendre là où
sont les puissances et les moyens pour le réaliser!

En ce tout prochain samedi, 1er août 1942, que dans
chaque foyer où fillette, maman ou grand'mère revendi-
quent l'honneur d'être filles des Ursulines, la famille entière
joigne les mains pour implorer du bon Dieu larges
bénédictions pour le cher couvent de Notre-Dame du Lac
St-Jean!

PIERRE de la RIVE.

Noces d'Or à St-Félicien
de M. et Mme Arthur Arcand

BELLE FETE FAMILIALE

Dimanche, le 26 juillet, on a
célébré à St-Félicien les noces
d'or de M. et Mme Arthur Arcand.
L'église était décorée à
profusion de fleurs naturelles
et de ses belles parures pour la
circonstance. La messe fut
célébrée à 8 heures par M. le
chanoine Bluteau, curé de la
paroisse, qui présida au renouvel-
lement des promesses des deux
époux, en présence de Mlle El-
mière Châteauevert, sœur de la
jubilataire et M. Romuald Sauva-
geau, neveu du jubilaire.

Un banquet a été servi en
plein air, une adresse des mieux
préparées lue par Mlle Gertrude
Darveau, une jolie gerbe de
lys présentée par Lise Arcand
et présentation d'une bourse
par Antonine Guay, trois petites-
filles des jubilataires.

L'adresse a été composée par
la Rév. Soeur Ste-Précilla, sup.
du Couvent des Trois-Pistoles,
nièce des jubilataires, qui leur a
fait don d'un magnifique cruci-
fix.

Une chanson a été composée
également par la même pour la
circonstance, sur l'air de "Vive
la Canadienne" et que tous ont
chantée à cœur joie. Le décor
de l'adresse a été fait par un
Rév. Frère Mariste, de St-Féli-
cien.

Suite en 4ème page

FIANÇAILLES

M. Ferdinand Fortin, de
Chambord, annonce les fiançailles
de sa fille Georgette avec M.
H.-E. Matte, voyageur de com-
merce, fils de M. H.-E. Matte,
comptable, de Victoriaville. Le
mariage aura lieu le 29 août.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de
Mlle Pierrette, fille de M. Jos.-E.
Otis et de Madame Otis, de Ro-
berval avec M. Edgar Ouellet,
fils de M. et Mme Arsène Ouel-
let, de Roberval.

Les PP. Trappistes remercient

Le Très Révérend Père Abbé de la Trappe de
Notre-Dame-de-Mistassini et toute sa commu-
nauté remercient cordialement leurs parents, bienfai-
teurs et amis de l'INTERET, de la SYMPATHIE
qu'ils ont exprimés à l'occasion du JUBILE D'OR
de leur monastère. Ils auront pour eux devant Dieu
un souvenir spécial dans leurs prières et sacrifices.

Réunion de la
Chambre de Commerce
au Lac Bouchette

PLUSIEURS RESOLUTIONS ONT ETE ADOPTEES
A CETTE REUNION ANNUELLE DES VACANCES
PLUSIEURS MEMBRES ASSISTENT

ALLOCUTION DU REV. PÈRE PASCAL, DONT NOUS
PUBLIONS UNE PARTIE DU TEXTE

La réunion annuelle des
vacances de la Chambre de Com-
merce de Roberval a été tenue
jeudi dernier, le 23 juillet au Lac
Bouchette. Au-delà de cinquante
membres de Dolbeau, St-Féli-
cien, Normandin, Chambord
et Roberval assistaient en outre
de ceux du Lac Bouchette. On
remarquait aussi M. W. Gagnon,
président de la Chambre
de Commerce de Jonquière et
M. J.-E. Bergeron, de Jonquière,
Directeur de la Fédération des
Chambres de Commerce.

A 5 heures on a visité la Grotte
et le Rév. Père Pascal, o.f.m.
cap., a prononcé une intéressante
allocution dont nous publions
une partie du texte. Vint ensuite
le salut du Sacrement et à
6 heures souper à l'Hôtelierie
de la Grotte.

Après le souper on se rendit
visiter l'école des garçons au
village, qui est une vraie école
type rurale. Les membres se
font fort intéressés lors de cette
visite.

Le soir à 8 heures une séance
de la Chambre fut tenue dans
la salle paroissiale, sous la
présidence de Mre Ths-Ls Berge-
ron, C.R., et président de la
Chambre.

Le maire du village M. Frs
Tremblay souhaite la bienvenue
et donna certaines statisti-
ques sur la paroisse. "Il y a quatre
ans, dit-il, nous avons fêté
les 50 ans de notre paroisse et à
ce moment là, un relevé a été
fait, afin de connaître la valeur
de notre paroisse en biens meubles
et immeubles. Ce relevé
nous a démontré que cette
valeur dépassait un million de
dollars. M. le maire Tremblay
parle ensuite de l'organisation
scolaire et dit qu'il y a 4 ans
cette paroisse était au pied de
l'échelle au point de vue scolaire
et aujourd'hui, grâce au dévouement
de M. le curé et des
autorités scolaires on est rendu
en haut de l'échelle. Dans
notre paroisse, continue M.
Tremblay, nous avons un couvent
des SS. du Bon-Conseil qui
est fréquenté par 105 enfants,
dont 16 filles de 7, 8 et 9ème
année. Aussi 76 garçons sont sous
la direction de professeurs laï-
ques dont 25 sont en 4ème
année, 25 en 5ème et 6ème
année et 26 suivent le cours de 7, 8
et 9ème année. Il y a aussi une
école à la station dirigée par une
institutrice laïque ayant 27
élèves. Toutes ces améliorations
dit M. le maire Tremblay partici-
pent à faire aimer la classe
aux enfants et les parents
aident aussi à élever le niveau
de l'enseignement.

M. Tremblay termine en
disant que les bâtisses du Lac
Bouchette ne sont pas noircies
par la fumée des manufactures,
vu qu'il n'y en a pas et c'est ce
qui rend la situation plus
difficile, car la majorité doit aller
chercher ailleurs le gain néces-
saire.

Le maire réitère ensuite ses
souhaits de bienvenue.

Le Président M. Bergeron
après quelques mots de remer-
ciements à M. le maire Trem-
blay, présente ensuite M. le
vicaire de la paroisse qui dit
quelques mots au nom de M. le
curé Coulombe qui n'a pu être
présent. M. le vicaire dit que le
mérite des belles améliorations
faites au Lac Bouchette doit aller
à M. le Curé Coulombe et à M. le
maire Tremblay qui n'ont pas
ménagé leurs efforts et qui y
ont mis beaucoup de dévouement.
Il félicite ensuite les
membres de la Chambre de Com-
merce et leur demande de faire
de l'apostolat laïque et de conti-
nuer à travailler pour les au-
tres et dans l'intérêt du comté.

M. le Président Bergeron a
su répondre ensuite avec la faci-
lité et l'éloquence qu'on lui
connaît et on adopte ensuite plu-
sieurs résolutions.

La première résolution
concerne le coût du fret pour le
transport du fromage. Actuel-
lement le chemin de fer Cana-
dian National charge \$0.22 du
cent livre pour transporter le
fromage de Chicoutimi à Mon-
tréal et \$0.52 du cent de Dolbeau
à Montréal, soit pratiquement
la même distance. Cet écart
entre les charges n'a pas raison
d'exister et on demande à la
compagnie de faire le transport
au même prix de Dolbeau que
celui établi pour Chicoutimi.

La deuxième résolution
adoptée demande à la compagnie
du chemin de fer Canadien National
d'ajouter un train entre
Dolbeau et Chambord qui fera
le raccourciement avec les trains
de jour entre Québec et Cham-
bord.

Une troisième résolution a
été adoptée demandant au Mini-
stère de la Voirie provinciale
d'améliorer la route de Cham-
bord au Lac Bouchette. Cette
amélioration est nécessaire vu
l'augmentation du trafic entre
ces deux endroits pour se rendre
à la Grotte de N.-D. de
Lourdes.

On a ensuite nommé un
Comité chargé d'étudier la
question de l'instruction obligatoire
et de préparer un mémoire qui
est demandé par la Fédération
des Chambres, donnant l'opinion
de notre Chambre à ce
sujet. Les personnes choisies pour
ce comité sont: MM. Ts-Ls Berge-
ron, J.-Aimé Fortin, J.-Ed.
Boily, Chs-Ed. Boily, Emile
Vincent et Frs Tremblay.

Une résolution s'opposant à
la conscription des femmes a
été adoptée et il fut question
ensuite du "Crédit Social".

MM. J.-E. Bergeron et W. Gagnon
de Jonquière ont aussi ad-
dressé la parole, de même que
M. Jos-Art. Bouchard.

ALLOCUTION DU R. P. Pascal:
LA MISSION SOCIALE DE
DE L'EGLISE

Messieurs,
Mon premier mot doit être
de vous féliciter, et bien cordia-
lement d'avoir eu et d'avoir
exécuté cette pensée religieuse
de venir officiellement, comme
membres de la Chambre de Com-
merce, offrir vos hommages à
N.-D. de Lourdes, dans son
sanctuaire régional du Lac Bou-
chette, qui est aussi le Sanctuaire,
je dirais, national à St-An-
toine de Padoue.

A une époque où les pouvoirs
publics civils paraissent enlisés
dans un abîme de préoccupa-
tions purement matérielles,
il nous fait du bien, à nous
prêtres, que le Seigneur a daigné
constituer les dépositaires
de son pouvoir spirituel, il nous
fait du bien dis-je, de voir les
membres civils les plus repré-
sentatifs d'une circonscription
importante comme celle d'un
comté, venir accomplir un acte
proprement dit de religion, et,
qui de plus est, un acte de
confiance dans le pouvoir surnaturel
dont dépendent tous les pou-
voirs civils de la terre, depuis
celui du plus humble des ma-
gistrats jusqu'à celui d'un roi,
ou d'un empereur, ou d'un dic-
tateur élu légitimement.

La T. Ste-Vierge, du haut du
Ciel, doit s'incliner sans doute,
avec un céleste sourire, vers
chacun de vous. Elle s'approprie
certainement, si elle ne l'a déjà
fait, à vous signifier à tous sa
satisfaction, en vous accordant
de précieuses bénédictions dans
l'ordre temporel ou spirituel, ou
dans ces deux ordres à la fois.

Et puisque que vous m'avez
fait l'honneur de m'inviter à
vous adresser la parole, tout
aux pieds de la Grotte de la
Vierge, dont je suis le très in-
digne représentant en ce Sanctuaire,
j'ai pensé vous entrete-
ner de la terre.

Suite en 4ème page

Les Noces d'Or de la
Trappe de Mistassini

Faisant suite aux rapports
publiés dans nos deux derniers
numéros au sujet des Noces
d'Or de la Trappe de Mistassini,
nous continuons la publica-
tion des allocutions, réponses et
sermons prononcés au cours de
ces fêtes.

ALLOCUTION DU R. P. ABBE
DOM FRANÇOIS-XAVIER

Mesdames, Messieurs,
Il a été décidé qu'il n'y aurait
pas de discours. Effectivement
il n'y en aura pas. Cependant je
ne puis garder le silence absolu.

Aussi en 2 mots je vous apporte
l'expression de notre gratitude
pour votre intérêt, votre sympa-
thie, vos vœux, et votre don
d'une magnifique croix que je
ne pourrai désormais prendre
sans me rappeler les généreux
Chevaliers de Colomb. Merci du
plus profond de mon cœur. Nous
souhaitons qu'il y ait comme ja-
dis une grande union entre les
Chevaliers de Colomb et les
Moines, pour l'avantage spiri-
tuel des uns et des autres. Et
vous, chers Parents de nos Reli-
gieux qui êtes venus en si grand
nombre et de si loin, je vous re-
mercie de votre sympathie vrai-
ment précieuse en donnant à la
cause, que vous êtes des nôtres;
nous sommes des vôtres. Vous
êtes mon père et ma mère, mon
frère et ma sœur. Et vous aussi
si vous nous avez fait un ma-
gnifique cadeau en donnant à la
Communauté un fils, un frère,
ou un parent. C'est le cadeau le
plus précieux, celui qui nous
permettra de vivre toujours.

MERCI.

LETRE LUE AU MICRO AU
DEBUT DE LA CEREMONIE
DE LA CONSECRATION
DE L'EGLISE. LE 8 JUILLET,
DE SON EXC. MGR LE DE-
LEGUE APOSTOLIQUE

Au Très R. P. Abbé et aux Reli-
gieux de la Trappe de Mistassini,

Je voudrais vous exprimer de
vive voix les plus cordiales féli-
citations et les sentiments de la
plus profonde reconnaissance
que le Saint-Siège m'a chargé
de vous manifester à l'heureuse
occasion du 50ème anniver-
saire de la fondation de votre
Trappe. Ne pouvant pas
prendre part personnellement
aux solennelles célébrations qui
marqueront cette date mémorable
pour les Moines de Cîteaux et
pour l'Eglise canadienne, je suis
particulièrement heureux de
vous adresser ce message pour
les Fêtes du Jubilé d'Or de votre
Monastère.

L'histoire a déjà placé les
membres anciens et actuels de
votre Trappe parmi les défric-
teurs les plus méritants du Ca-
nada, et l'Eglise vous compte
parmi ses enfants les plus chers.
Vous avez traduit en pratique,
d'une manière merveilleuse, le
programme des pionniers les
plus hardis, "Cruce et Aratro",
avec un zèle et un dévouement
qui réclament l'admiration é-
mue des autorités et la gratitu-
de du peuple dont vous êtes les
serveurs et les amis sincères.

Soutenus par les espoirs in-
faillibles de la Croix, vos
devanciers l'ont arborée dans la
forêt entourant le Lac St-Jean,
et, à son ombre, se sont déve-
loppées les oeuvres religieuses
et sociales que votre Ordre a
fait rayonner partout depuis sa
fondation.

Personne n'ignore cependant
que votre Trappe a été surtout
un foyer de vertu et de sacrifice
qui a purifié les âmes, les éle-
vés aux ascensions les plus
pures et à l'union la plus étroite
avec Dieu.

Soyez donc félicités pour la
sainte vocation que le Seigneur
vous a accordée, et soyez re-
merciés pour le bien que vous
avez pu faire sous l'influence
bienfaisante de la grâce divine.

Que le Jubilé, qui couronne
une activité si merveilleuse de
cinquante années de prières et
de travail, soit le commencement
d'une nouvelle période encore
plus riche pour les âmes qui
aspirent au Ciel, plus féconde
pour les indispensables activités
de la terre.

Suite en 2ème page.

C'est avec ces vœux, expri-
més au nom du Saint-Siège, que
j'envoie au Très Rév. P. Abbé
et à tous les chers Pères et Frères
de la Trappe de Mistassini,
ainsi qu'à tous ceux qui partici-
peront aux fêtes du Jubilé, les
paternelles bénédictions de Notre
Très Saint Père le Pape Pie
XII, gage d'abondantes faveurs
célestes.

Ottawa, le 2 juillet 1942.

Ildebrando Antoniutti, Arche-
vêque titulaire de Synnade, Dé-
légué Apostolique.

HOMMAGE DU VILLAGE ET
DE LA PAROISSE DE MIS-
TASSINI

R. P. Abbé, RR. Pères et Frères,
Mmes, Mlles, MM. et chers Con-
citoyens,

Il est dans la vie des Ordres
Religieux comme dans la vie des
individus, des jours si radieuse-
ment ensoleillés, que nous ne
pouvons les laisser passer sans
en retenir quelques rayons bien-
faisants. De même, il est des
faits sublimes qui se renou-
velent quotidiennement mais qu'on
ne peut clamer qu'à certaines
époques. Ces courts instants que
nos vivons, Nobles Jubilataires,
et dont votre ciel est doré, nous
fournissent l'occasion de déverser
le trop plein de notre affectueuse
admiration et de notre
respectueuse gratitude.

Hommage de notre ADMIRA-
TION, dis-je. En effet, n'entend-
on pas souvent dans nos rangs
cette phrase qui cisele bien en
héros chaque vie de trappeiste:
"Moï, prêtre ou religieux, j'en
aurais le courage; mais trap-
peiste, non!" Depuis 50 ans, ce-
pendant, à nos côtés, à Mistassini,
des moines se sacrifient, s'offrent
en holocauste, pendant que
paisiblement nous nous livrons
au travail, au jeu ou au som-
meil. Depuis 50 ans, de pauvres
bures soulagent de plus pauvres
dans tant de familles des ré-
gions nordiques. Depuis 50 ans
des familles se soutiennent, pro-
gressent, grâce à un travail ré-
numérateur en l'édifiante com-
pagnie des Trappistes. Depuis
50 ans, des amis de la première
heure vont aux moines un culte
presque idolâtrique; témoin ce
pionnier de la paroisse qu'est
M. François Gaudreault, et dont
Benoît Desforêts a tracé si é-
loquemment le "SILLON DANS
LA FORET". Depuis 50 ans, des
pèlerins s'arrêtent à l'hôtelierie
des moines pour y trouver pain
du corps, mais plus souvent pain
de l'âme. Voilà, choisis entre
mille, quelques faits qui vous
prouveront combien raisonnée
est notre admiration.

Secondement, hommage de
notre respectueuse GRATITU-
DE. Son Exc. Mgr Melançon,
notre si sympathique Prélat,
nous le répétait-il pas, hier, avec
fierté, que la Trappe de N.-D.
de Mistassini n'est pas seule-
ment un paratonnerre pour
notre paroisse et notre village,
mais que sa force dynamique
s'avère si puissante qu'elle s'é-
rige en protectrice indomptable
sur tout le "ROYAUME DU
SAGUENAY". Cette gratitude
que nous ressentons en ce
moment est bien douce. Elle est
si suave que nous ne connaissons
pas de mots pour vous l'exprimer;
mais ce que nous ne pou-
vons pas expliquer, votre noble
cœur le comprend, car la bien-
faisance sait d'avance ce que la
gratitude module en son hon-
neur comme à sa louange.

Cette bonté envers tous est
un agréable mystère que nous
sommes heureux de ne pas com-
prendre, parce que Dieu seul est
digne de récompenser les gran-
des âmes. A lui seul appartient
l'honneur de glorifier les Héros
de son Evangile. Quelle pré-
sompption aussi ce serait de
vouloir former une louange adé-
quate glorifiant le silence actif
et si héroïquement généreux qui,
depuis 50 ans, suinte de tous
ces murs qui nous abritent en ce
moment, et jaillit de tous ces
champs que nous côtoyons si
fréquemment.

Arrivons aux preuves tangi-
bles de notre reconnaissance.
Le plus beau bouquet qui peut
être offert à des JUBILAIRES
aussi distingués, c'est l'ENSEM-
ble de la terre.

Suite en 2ème page.

JUBILE D'ARGENT
A NORMANDIN

LES 25 ANS DE MARIAGE DE
M. ET MME C.-E. CLEMENT

Le 5 juillet dernier, avait lieu
à Normandin une belle fête, en
l'honneur de M. et Mme Char-
les-Edouard Clément, à l'occa-
sion de leur 25ième anniversaire
de mariage.

Cette démonstration, organi-
sée par les enfants des jubilai-
res, eut un réel succès. Un sou-
per de famille fut des mieux
réussis. Participaient à ces a-
gapes, M. et Mme J.-B. Hébert,
père et mère de la Jubilataire;
M. l'abbé Lionel Clément, frère du
jubilataire et professeur au Sé-
minaire des Trois-Rivières;
M. Georges Potvin, député de Ro-
berval; tous les enfants de M. et
Mme Clément et un grand nombre
de parents et d'amis.

Le soir, il y eut une veillée ré-
créative durant laquelle les en-
fants lurent plusieurs adresses
aux jubilataires. Il y eut musique
et chant par plusieurs invités.
La veillée fut adroitement diri-
gée par M. et Mme Sylvio Clé-
ment.

Des souhaits furent présentés
de toutes parts; M. l'abbé Clé-
ment et M. Potvin parlèrent au
nom de tous. Les jubilataires,
un peu ému remercièrent les pa-
rents et amis pour ce témoigna-
ge d'estime et ils assurèrent
l'assistance de leur profond sou-
venir.

Les parents et amis se quittè-
rent après avoir réitéré leurs
vœux de bonheur et de santé
aux heureux jubilataires.

NOMINATION

M. Jules-H. Leclerc, compta-
ble et journaliste de la ville de
Roberval, vient d'obtenir sa li-
cence le nommant Syndic ou Li-
quidateur, pour la province de
Québec en vertu de la Loi de
faillite.

M. Leclerc a maintenant tous
les pouvoirs pour agir comme
Syndic de Faillites ou Liquidateur
et est à la disposition de
ceux qui peuvent avoir besoin
de ses services.

Cette nomination a été faite
par l'Honorable Secrétaire d'Etat
d'Ottawa, sur la recom-
mandation de M. W.-J. Reilley,
surintendant des faillites à Ot-
tawa.

Dans cette charge M. Leclerc
succède à feu J.-H. Delisle dans
le district et sa juridiction s'étend
à toute la province de Québec.

AU PIANO

Mlle Gertrude Gagnon, de
Roberval se fera entendre à la
Radio samedi le 1er août à 7
heures p.m. L'émission nous sera
diffusée par le poste de Chicou-
timi.

MARIAGE A ROBERVAL

Le 29 juillet a été béni dans
l'église Notre-Dame de Roberval,
le mariage de Mlle Yvonne
Desmeules, fille de M. Phydime
Desmeules, de cette paroisse avec
M. Yvon Gagnon, fils de M. et
Mme Stanislas Gagnon, de
Chambord.

La bénédiction nuptiale leur
fut donnée par M. l'abbé Noël
Gervais, vicaire.

M. Ph. Desmeules servait de
témoin à sa fille et M. Gagnon
à son fils.

Durant la messe à l'orgue
touché par Mlle Gilberte Trem-
blay, des cantiques furent
rendus par la chorale des dames
et jeunes filles.

Nos meilleurs vœux de bon-
heur aux nouveaux époux.

NAISSANCES A
ROBERVAL

A NOTRE-DAME
Le 24 juillet. — Marie, Aline,
fille de M. et Mme Omer Trem-
blay, née Alexina Rodrigue. Par-
rain et marraine: M. et Mme
Ludger Tremblay, oncle et tante
de l'enfant.

Le 29 juillet. — Joseph, Roger,
Richard, fils de M. et Mme
Joseph-Arthur Fortin, née Y-
vette Vézina. Parrain: M. Ro-
sairre Tardif; marraine: Mlle
Thérèse Vézina, tante de l'en-
fant.

NOGES D'OR...

Suite de la 1ère page
ble de leurs vertus et de leurs bienfaits. Ces fleurs ne se font jamais, elles parfument la vie, et quand les belles âmes qui les ont produites se sont envolées dans la Patrie éternelle, ces mêmes fleurs restent sur la terre pour consoler ceux qui n'ont pu suivre les aimables disparus qui les ont fait s'épanouir.

Cependant nous tenons à vous offrir en terminant, très Honoré Père Abbé, cette modeste bourse cueillie dans notre village et notre paroisse, laquelle bourse serait passablement plus arrondie, si le geste généreux du cœur n'eût été tempéré par la difficulté des temps. Recevez donc cette faible preuve de nos sentiments les plus sincères et les plus respectueux.

Permettez que les Révérendissimes PP. d'Oka et de Gethsémani, ainsi que leurs subordonnés, trouvent ici l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Et à vous, Révérendissime P. Abbé Dom François-Xavier Huet ainsi qu'à tous vos dévoués Religieux, nos plus chaleureuses félicitations en ce jubilé d'or, nos vœux de santé, de longévité auprès de notre sympathique population.

Vos bien obligés,
les autorités et les Citoyens du Village et de la Paroisse de St-Michel de Mistassini.

DISCOURS DE D. F.-X. HUET, ABBE DE MISTASSINI AU BANQUET LE 8 JUILLET

Excellence, Mes Très RR. Pères, Mes Pères et mes Frères, Mes MM.

Mon premier mot sera un mot de reconnaissance au Bon Dieu, auteur de tout bien; Merci mon Dieu pour toutes les grâces accordées à Mistassini depuis un demi-siècle.

Grâces spirituelles, bien supérieures aux autres: Ce sont les conversions des âmes vers Dieu, leur montée graduelle vers la perfection par les vertus, et pour un grand nombre leur union à Dieu par leur sainte mort.

Quant aux faveurs d'ordre matériel, je dirai simplement: Venez et voyez.

Merci à la Vierge Notre-Dame de Mistassini.

Après Dieu ma reconnaissance va aux nombreux moines, aux humbles frères convers qui, par leurs prières, leur labeur incessant, leur renoncement, leur dévouement sans bornes, ont fait ce que vous voyez aujourd'hui.

Honneur aux fondateurs: les Dom Antoine, les PP. Louis de Gonzague, les PP. Bernard et les F. Bruno.

Honneur aux promoteurs: Mgr Bégin, Mgr Labrecque, Mgr Rouleau, L'Hon. Mercier.

Honneur aux anciens religieux venus de Bellefontaine qui furent 2 fois fondateurs.

Honneur aux anciens venus d'Oka.

Honneur aux anciens Supérieurs qui commentent à Mistassini Bethléem, l'Égypte, le Cal-

vaire.
Particulier Hommage de Reconnaissance à Celui qui pendant 12 ans peina sur la glèbe mistassinienne, et qui depuis 29 ans ne fait que se dévouer aux intérêts spirituels et temporels de sa Maison fille. Celui-ci, il n'est pas nécessaire de le nommer, tout le monde a déjà clamé: Dom Pacôme, Vive Dom Pacôme.

Merci mon Très Révérend Père. Enfin merci à tous mes bons Pères et à tous mes bons Frères qui me rendent léger le poids de l'administration de Mistassini, par leur soumission, leur dévouement et leurs prières.

Honneur et merci aux pionniers de Mistassini, dont plusieurs sont ici présents, dont la vie a été mêlée intimement à celle du Monastère.

Exe. Mgr de Chicoutimi. Voilà le passé avec ses grâces, gage de celles de l'avenir. Ce matin, vous ouvrez magnifiquement la deuxième période de notre histoire, par la Dédicace de notre Temple.

Vous vous êtes imposé de grandes fatigues afin de nous apporter des bénédictions les mains pleines.

Votre bonté, votre affection, votre savoir faire: tout cela fait que nous nous sentons appuyés sur la première autorité du diocèse.

Merci, Excellence. Nous tâcherons de faire fructifier les 5 talents dont parle l'Évangile de la messe du Bx Eugène III, à la gloire, à l'avantage du beau diocèse de Chicoutimi et pour la consolation de votre cœur.

Franchissant les distances, je m'agenouille auprès de S. Exc. Mgr le Délégué Apostolique et lui exprime notre plus vive gratitude pour sa belle lettre et la bénédiction du Saint-Père.

Merci, Excellence Mgr de Gaspé et Mgr du Golfe St-Laurent pour votre charité à l'endroit des pauvres moines de Mistassini. Nous tâcherons de n'être pas ingrats. Et si la Divine Providence nous favorise de nombreuses vocations et nous inspire l'idée d'essaimer, soyez assurés que nous songerons d'abord à vous et à vos pittoresques contrées de Gaspé et de Côte Nord.

Merci mon très cher Dom Frédéric. Vous êtes la personification de la Bonté. Vous ne savez pas quel plaisir apporte à notre communauté votre présence au milieu de nous.

Merci aux autres RR. PP. qui représentent notre Ordre.

De voir le clergé si nombreux séculier et régulier, venu même de Québec, de St-Hyacinthe même, de Montréal, même de Ste-Cunégonde, nous encourage beaucoup à continuer notre œuvre de prière, de travail et de pénitence.

Merci mes chers confrères dans le sacerdoce.

Je n'ai garde d'oublier le Comité des fêtes du Cinquantenaire qui s'est formé à Dolbeau sous l'inspiration de M. Michel Savard. Celui-ci comme St-Jean-

Baptiste s'est effacé lorsqu'arriva le grand jour.

Et les Dames de l'Ouvroir de Dolbeau qui ornent si bien notre sacristie. On ne les oubliera jamais.

Et nos frères les Chevaliers de Colomb qui nous font don d'une si belle crose.

N'avez pas peur, mes chers Chevaliers, que je m'inspire de l'exemple d'un Prince dont parle l'histoire et que je dise: "Jusqu'à présent j'ai conduit mes moines avec une crose de bois, je les conduirai maintenant avec une crose en métal." Vous ne penserez pas cela car vous savez bien avec le moyen-âge "Combien il fait bon de vivre sous la crose".

Merci aux bienfaiteurs de notre Eglise, aux amis, et à tous ceux qui êtes venus nous apporter votre sympathie et votre encouragement à continuer toujours.

Merci du plus profond de notre cœur.

DISCOURS DU T. R. P. DOM PACOME GABOURY, ABBE D'OKA, APRES LE BANQUET DU 8

Excellence, Révérendissimes Pères Abbés, Mes Chers Frères et Pères, Messieurs,

La première leçon du catéchisme est de nous apprendre que Dieu dans sa bonté, a créé l'homme ici-bas à son image.

Le premier aspect sous lequel l'homme paraît lui ressembler, c'est lorsqu'on lui remet devant les yeux, ce qu'il a pu faire de bien, de durable, ou d'utile pour les autres. Il n'est pas défendu de voir en soi du bien. St-Thomas et Ste-Thérèse disent que ce n'est pas de l'humilité, mais plutôt de l'ingratitude, que de mépriser les dons que l'on a reçus de Dieu. Néanmoins, il y a tant de disproportions avec les œuvres divines, que le plus souvent, l'on peut considérer ce regard comme pure futilité.

Le second aspect, sous lequel cet homme paraît ressembler à l'image divine, c'est lorsque, à l'exemple de Dieu, il cherche sa propre gloire en tout cela. Ce qui est ravir à Dieu et s'appropriar la gloire qui n'est due qu'à Lui seul. Ego quaero gloriam meam.

Aussi bien, au lieu de nous attarder à considérer d'une manière purement subjective, dans les personnes, les événements qui nous réunissent en ce jour; mettons-nous simplement en leur présence, en nous bornant à les étudier plutôt d'une façon toute objective, dans les faits eux-mêmes.

Voici brièvement ces faits: Nous nous sommes réunis aujourd'hui en ce lieu pour commémorer le cinquantenaire d'une œuvre qui a débuté bien modestement, qui a rencontré des obstacles sans nombre, et qui néanmoins, avec le secours divin, a résisté, a grandi, s'est développée et est parvenue à la maturité à laquelle le Seigneur l'appelait. Voilà le fait objectif que nous devons retenir.



10c. POURQUOI PAYER PLUS? The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

Dans toute œuvre, l'homme cherche comme naturellement, une consolation et une compensation, parce que cette œuvre lui a coûté bien des sacrifices de temps et d'argent. L'attente de l'agriculteur qui enseme son champ, n'est rien en comparaison de celle de l'homme qui fonde une œuvre. Pendant que la nature garantit presque et donne promptement sa réponse dans une saison ou deux, rien de semblable ne vient garantir le succès d'une œuvre. On a vu des œuvres qui après avoir été fondées dans les circonstances les plus favorables, après avoir été soutenues par des secours abondants, et entourées de protecteurs puissants, on les a vues fléchir subitement, et disparaître à jamais.

Il est donc important de découvrir quels facteurs déterminent et assurent humainement parlant, le succès d'une œuvre dans la vie chrétienne et religieuse. J'en découvre deux: le temps et la BENEDICTION DIVINE, tous deux assurés dans la vie religieuse, si l'on en remplit bien les conditions.

En premier lieu, le temps, dans le double sens de durée, et de continuité ou d'esprit de suite. Les moines ne meurent pas, dans ce sens qu'ils sont remplacés par d'autres moines, qui continueront ce qu'ils ont commencé, l'amélioreront et le perfectionneront. La continuité et l'esprit de suite qui est un fruit de l'ordre et de la paix, vient encore fortifier et favoriser les recherches, qui peuvent ainsi dans un monastère être conduites sur une longue période d'observation. Cela reste vrai dans tous les domaines: dans le spirituel, dans les âmes avec l'ascétisme, la mystique, les études, etc; dans le temporel, avec la culture intensive, l'élevage, la sélection des graines et des semences, l'amélioration des terres et des races, etc...

En second lieu, la BENEDICTION DIVINE; Elle est la récompense de la ferveur et de la fidélité aux règles. Montalembert, dans sa préface des Moines d'Occident, dit que St-Benoît n'a pas reçu de plus beau titre, que celui de fondateur de la paix. "Ipse fundator pacis" et ses fils, au dire de St-Bernard, constituent l'Ordre des Pacifiques Et Bienheureux les pacifiques, parce

qu'ils seront appelés les fils de Dieu. Dans la bouche du patriarche Isaac, la bénédiction divine est double; Det tibi Deus de rore coeli et de pinguedine terrae, la rosée du ciel, par la postérité qui est le fruit des activités monastiques et la récompense des travaux.

Après ce regard objectif sur les faits, notre devoir s'établit bien clairement; Développer et fortifier le plus possible ces 2 facteurs, Remercier Dieu, l'Auteur de tout bien. Féliciter les ouvriers, S'encourager pour l'avenir.

DISCOURS DE S. EXC. MGR GEO. MELANÇON

N'ayant pas le texte, nous tâchons de le reproduire le plus fidèlement possible.

La bienveillance de Mgr Melançon à l'endroit des Trappistes est extrême, aussi est-ce avec plaisir qu'il a bien voulu consacrer leur église et se soumettre aux fatigues des cérémonies longues et multiples.

D'abord Son Exc. remercie leurs Excellences Mgr F.-X. Ross évêque de Gaspé, et Mgr N.-A. Labrie, Vicaire Apostolique du Golfe St-Laurent, d'avoir bien voulu répondre à l'invitation du Très Rév. P. Abbé, et consacrer des autels avec elle.

Ensuite: Le diocèse de Chicoutimi est bien gardé; il y a tant de communautés religieuses, depuis les admirables Petites Soeurs de la Baie St-Paul, les Servantes du S. Sacrement, de Chicoutimi, les Hospitalières, les Ursulines, les Petites Franciscaines de Marie, sans oublier les Capucins, les Oblats, Jésuites, Frères enseignants de diverses Congrégations et... surtout la Trappe de Mistassini; le clergé est si admirable, réellement merveilleux notre clergé; notre peuple est si plein de foi, il a tant confiance dans le prêtre... non le Saguenay, le Diocèse de Chicoutimi est tellement bien gardé, non la guerre ne viendra pas ici.

Le diocèse est bien gardé, et surtout le Nord, le Lac St-Jean, Dolbeau, Mistassini, car la s'élève la Trappe, véritable paratonnerre pour le diocèse et le pays entier.

En ces jours de fêtes, comme toujours d'ailleurs les coeurs des bons moines encore plus que leurs murs sont ouverts à tous, et à tous les besoins. Qui dira les bienfaits répandus sur ces contrées par les bons Pères!

On dit que les maisons de Trappistes survivent, durent sans fin et S. Exc. signale à quelles conditions.

1o - Début pénible.
2o - Haine de la part du monde.

1o - Début pénible: Dieu sait si la Trappe de Mistassini a réalisé cette première condition.

2o - Haine de la part du monde: ici S. Exc. fait remarquer avec un fin sourire que cette deuxième condition n'est pas réalisée. De toutes parts, les Pères s'attirent la sympathie, la bienveillance, le respect, la confiance des autorités ecclésiastiques et civiles et de la population.

Gin de KUYPER
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1625.
40 onces 26 onces 10 onces
\$3.90 \$2.70 \$1.15

Aussi avec une douce malice S. Exc. met-elle les moines en garde. Prenez garde... on vous aime, on vous vénère, on vous bénit... Mais continuez-t-elle, j'aime autant qu'il en soit ainsi, j'aime autant le règne de la charité...

Si les Etats s'inspiraient de ces principes de charité, si les Etats s'inspiraient des principes qui vivifient les Trappistes s'aider, coopérer, ne pas écraser les faibles mais les relever... oui si les Etats, les individus s'inspiraient de ces principes, il n'y aurait pas de guerre, on aurait le bonheur.

S. Excellence revient sur l'idée que son diocèse est bien gardé; le monastère, surtout après la consécration de l'église sera plus que jamais le paratonnerre du Lac St-Jean et de tout le diocèse, de tout le pays. Bas la guerre au Saguenay; impossible trop de communautés, clergé merveilleux, peuple de foi, et surtout La Trappe.

Pas de guerre au Saguenay... Hitler ne viendra pas ici!

Son Excellence termine par des souhaits de prospérité spirituelle et matérielle au Rév. P. Abbé et à tous ses Religieux. Elle souhaite que ces fêtes attirent au Monastère de nombreuses vocations tant et si bien que Mistassini en vienne sous peu à la nécessité d'essaimer. Mais où?... Son Exc. souhaite que ce soit dans les diocèses de leurs Excellences Nos seigneurs Ross et Labrie.

(A suivre)

AU CANADA...

Le troisième budget de guerre du Canada fera bientôt sentir avec de légères modifications, ses effets sur les revenus des Canadiens, particuliers ou hommes d'affaires. Quelques-uns de ces changements vont écartier des applications maladroites des plus lourds impôts de l'histoire canadienne; en réalité, ils ne contribueront guère à rendre le budget plus potable mais ils élimineront quelques injustices qui irritent le contribuable.

On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi, lorsqu'il faut tant de temps pour dresser le budget, il faut toujours qu'il y ait des obstacles, des résistances à son acceptation complète. C'est que l'élaboration du budget est un travail formidable, qui nécessite la réunion d'une quantité énorme de renseignements sur des sujets innombrables. Le travail fini, il est stupéfiant qu'il ne prête pas plus à la critique. Dans l'ensemble, les Canadiens peuvent être satisfaits du bon travail de ceux qui bâtissent le budget et de l'attention qu'ils donnent aux habitudes des gens. Il est évident qu'un budget de guerre ne peut être facile ni populaire. Personne n'aime être taxé; d'un autre côté, il faut bien que chacun contribue à payer la note.

La critique la plus sotte du budget fut sans doute celle du parti C.C.F. qui refuse d'envisager la situation et ne cherche qu'à se faire du capital politique avec les mesures de guerre. Depuis le début, les partis de gauche réclament à grands cris la conscription des richesses, et malgré le budget qui draine jusqu'à la dernière cent de nos économies, ils continuent à dire que la conscription du capital est toujours nécessaire.

Personne ne tire profit de cette guerre, sauf peut-être les chômeurs qui ont maintenant une place... si on peut appeler ça des profiteurs. Le monde des affaires ne s'en plaint pas, il constate seulement le fait. Il se conforme de bon gré aux circonstances. Nous faisons cette guerre pour conserver au peuple canadien sa liberté de paro-

QUICK RELIEF FOR SUMMER COMPLAINT
FAHRNEY'S **MAGOLO**
ALKALINE REMEDY USED SINCE 1885
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
CHICAGO, ILL. - WINNIPEG, MAN. CAN.

le, sa liberté religieuse et la liberté de l'entreprise. Ceux qui apprécient ces libertés sont disposés à se battre et à payer pour elles, aussi bien de leur personne que de leurs deniers. Les hommes d'affaires, comme les particuliers qui se privent, savent que le prix de la guerre est élevé et que l'an prochain, ce sera pis que dans le passé. Ils ne peuvent faire des profits et survivre; car s'ils refusaient de renoncer aux profits, ils pourraient bien perdre la guerre.

C'est pourquoi l'industrie est tout entière consacrée à l'effort de guerre. Avec la paix les affaires reprendront, les restrictions et les contrôles disparaîtront et de nouveau les Canadiens pourront jouir du fruit de leur travail. C'est le seul principe qui puisse justifier les guerres.

Dans diverses régions de la province de Québec, cette semaine, on a lancé des campagnes d'économie. Le but en est de persuader les gens de l'importance de l'épargne, et non d'apporter aux industries de guerre les matériaux essentiels. Cela est l'occupation quotidienne de chacun. L'économie doit être pratiquée chaque jour et la campagne n'est organisée que pour lui donner un encouragement public.

2,000 MILLES EN BICYCLETTE A 59 ANS

M. Armand Chevalier, de Makamic, Abitibi, arrivait dernièrement à Dolbeau pour assister au mariage de son fils Clément, après une randonnée quelque peu extraordinaire en bicyclette. Agé de 59 ans, M. Chevalier a fait le voyage de Makamic à Dolbeau en bicyclette et retournera par la même voie, soit une randonnée de plus de 2,000 milles.

Parti de Makamic, le 15 juin, M. Chevalier était à Montréal le 19 après avoir parcouru 453 milles; à Montréal, M. Chevalier assista au mariage de sa fille et visita ses frères: M. le chanoine Joseph Chevalier, curé de Laprairie et M. l'abbé Evariste Chevalier, de Cartierville; ainsi que quelques parents et amis de St-Jean de Terrebonne.

Le voyage de retour de Dolbeau à chez lui se fera par North Bay, ce qui veut dire que M. Chevalier aura parcouru plus de 2,000 milles pour assister aux mariages de son fils et de sa fille.

Hommes, femmes, passés 40 ans! Usés, Vieilles?

Cherchez-vous une Vitalité Normale? Vous êtes-vous épuisé, fatigué, vieux avant l'âge? Souffrez-vous d'ostéoporose, d'arthrite, de rhumatisme, de maux de dos, de migraines, de troubles du sommeil, de troubles de la digestion, de troubles de la circulation, de troubles de la vue, de troubles de l'audition, de troubles de la mémoire, de troubles de l'équilibre, de troubles de l'assimilation, de troubles de l'élimination, de troubles de la régénération, de troubles de la vitalité? Si vous souffrez de l'un ou de plusieurs de ces troubles, vous êtes usé, vieilli, fatigué, et vous avez besoin d'une prescription médicale.

Personne ne tire profit de cette guerre, sauf peut-être les chômeurs qui ont maintenant une place... si on peut appeler ça des profiteurs. Le monde des affaires ne s'en plaint pas, il constate seulement le fait. Il se conforme de bon gré aux circonstances. Nous faisons cette guerre pour conserver au peuple canadien sa liberté de paro-

CESSEZ GRATTER *Souffrez vite de DEVOUS GRATTER*
Pour soulager promptement - ou Argente Remède
Le démangeaison causée par les boutons, eczéma, piqûre d'arthrite, et autres affections cutanées provient de causes internes, appliquées la Prescription liquide, rafraîchissante, antiprurigineuse (D.D.). Non gratteuse, non tachante. Calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'un dollar vous convaincra, un argent remboursé d'un dollar si vous ne trouvez pas de soulagement. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.

Quand on entend le SIFFLET DE MIDI

C'est bon de revenir à la **BLACK HORSE**

La meilleure bière au Canada - produite par DAWES depuis cinq générations.

ÉLEVER UNE FAMILLE EST UNE DURE TÂCHE...

La naissance d'un enfant enlève toujours à la mère une partie considérable de sa vitalité. Quand les maternités se répètent fréquemment, une femme ne peut pas compenser suffisamment pour les pertes qu'elle subit et ses forces s'altèrent bientôt. Si on ajoute les fatigues qui s'en suivent, les veilles prolongées, les soucis constants, le surmenage inévitable, l'on comprend que la santé de la mère puisse être compromise parfois sérieusement. Heureusement, les mères épuisées, découragées, souffrantes ont les **PILULES ROUGES** pour enrichir leur sang, se faire des forces et tonifier leur organisme.

"Durant mes premières années de ménage, je souffrais de faiblesse et d'anémie. J'étais toujours étourdie, j'avais souvent mal à la tête et j'étais très nerveuse. J'ai fait usage de **PILULES ROUGES** et j'en ai obtenu un si bon effet que j'ai continué avec ce tonique et je suis devenue forte et très bien en peu de temps. J'ai été si satisfaite des résultats obtenus des **PILULES ROUGES** que je m'imprime de les recommander chaque fois que j'en ai l'occasion..."

(Signé) — Mme L. DESJARDINS, HULL, P.Q.

Témoin (Signé) — Y.P.

Depuis près de 50 ans, les bonnes **PILULES ROUGES** ont fait du bien à des milliers de femmes dans les cas de faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée
MANUFACTURIERS de PORTES et CHASSIS
Propriétaires de Moulins à scie
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE DE TOUTES SORTES
LATTES, BARDEAUX, etc.
Commandes par la malle exécutées promptement
Rue Paradis, ROBERVAL, Qué.

Cartes Professionnelles

GEORGES POTVIN, B.A., L.L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
ROBERVAL, — P. Qué.

Bureau en face du Palais de Justice (Edifice Mme J.-Els. Fortin)
Bureau à DOLBEAU: le jeudi de chaque semaine.

Téléphone : Bureau 250
Résidence 139

CYRILLE POTVIN, B.A., L.L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR

Substitut du Procureur-Général de la Province
ROBERVAL, — P. Qué.

Bureau: Haut du magasin J.-E. Potvin

Docteur ADRIEN PLANTE

SPECIALISTE:

YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES

BUREAU: Hôtel-Dieu St-Michel, Roberval.

HEURES: 9 heures a. m. à 6 heures p. m. Tous les jours.
Le dimanche et le soir, sur demande au numéro suivant: 265

Docteur RENÉ BRASSARD

MEDECIN-CHIRURGIEN

BUREAU: A sa résidence, rue St-Joseph
A l'Hôtel-Dieu de Roberval
Téléphone No. 175

ROBERVAL, P. Q.

DOCTEUR HENRI PINAULT

CHIRURGIEN - RADIOLOGISTE

DES HOPITAUX DE CHICAGO

SPECIALITES:
Chirurgie générale
Electro-thérapie
Rayons-X

BUREAUX:
Hôtel-Dieu St-Michel
En ville, à résidence
Téléphone 104

ROBERVAL, Qué.

Docteur PAUL BRASSARD

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Chirurgie générale.

Attaché à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval

BUREAU: Voisin de Roberval Médecine, Rue St-Joseph.
Téléphone No. 290 ROBERVAL, P. Q.

Docteur PAUL THIBAUT

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de la Clinique Roy-Rousseau
Et de l'Hôpital St-Michel-Archange

TRAITEMENTS ELECTRIQUES
BUREAU: A sa résidence, ancienne propriété de
M. le notaire Errol Lindsay.

Téléphone 216 Boîte Postale 437
ROBERVAL, P. Q.

Boîte Postale 477

Téléphone 285

Docteur ALFRED BÉLANGER

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tous les jours de 9 hrs a. m., à 6 hrs p. m.

Le soir par appointment
ROBERVAL, P. Qué.

Bureau voisin de la Banque de Montréal, chez MM. Lévesque.
A NORMANDIN: Tous les mercredis.

BERGERON & BERGERON

Avocats et Procureurs
ROBERVAL, P. Q.

W.-HYDOLA GIRARD

Avocat

ROBERVAL, P. Q.

Bureau: chez Armand Lévesque, voisin de la Banque de Montréal.
Bureau à DOLBEAU le VENDREDI de chaque semaine.

JOS.-ALFRED DION

Avocat

ROBERVAL, P. Q.

Bureau dans l'immeuble de M. Léonce Lévesque, N. P.

LEONCE LEVESQUE, Notaire

B. A. LL. L.

ROBERVAL, P. Q.

Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

ERROL LINDSAY

Notaire

ROBERVAL, P. Q.

Docteur H.-D. BRASSARD

Spécialité: CHIRURGIE

CONSULTATIONS: Au bureau:

De: 8 à 9 heures a. m.;

1½ à 5 heures p. m.; 6 à 8½ hrs p. m.

A l'Hôtel-Dieu de Roberval:

Tous les jours de 9 à 12 hrs a. m.

— Téléphone 105 —

ROBERVAL, Qué.

Bureau Tél. 182

Résidence Tél. 243

Hrs: 9 à 12 P. M.

2 à 6 P. M.

Docteur Léo. RATELLE

CHIRURGIEN-DENTISTE

ROBERVAL, P. Qué.

C. P. 190

Successeur du Dr J.-E. Gagnon

Toussaint McNicoll, B.A., LL. L.

Paul-E. Fortin, B.A., LL. L.

Téléphone 155

McNICOLL & FORTIN

AVOCATS ET PROCUREURS

155, Rue St-Dominique

JONQUIÈRE, Qué.

ADMISSION A L'ETUDE DE L'AGRONOMIE

Les aspirants à l'exercice de la profession d'agronome, pour être admis à l'étude de l'agronomie, doivent s'inscrire au secrétariat général, 10, ouest, rue St-Jacques, chambre 410, Montréal, avant le premier jour du mois d'août qui précède la date de leur entrée dans les institutions supérieures d'enseignement agronomique de la province de Québec.

Toute négligence à remplir avant le premier août les formalités imposées par la Corporation peut avoir pour conséquence de retarder d'un an ou plus l'admission à l'exercice de la profession agronomique dans la province.

Quant aux examens d'admission à l'étude, ils auront lieu les 1er et 2 septembre à l'Institut Agricole d'Oka, les 7 et 8 septembre à l'Ecole supérieure d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, et les 7 et 8 novembre au Collège Macdonald.

Les 27, 28 et 29 juillet après-midi, il y aura séances d'enregistrement au secrétariat général pour les membres de la section de Montréal. Les agronomes qui n'ont pu jusqu'à présent être assermentés pourront l'être en se présentant au secrétariat de la Corporation.

STE-ELIZABETH DE PROULX (D.N.Corr.)

NEUVAINES

La Neuvaine préparatoire à la grande fête Ste-Anne a été prêchée par M. le curé Adolphe Tremblay. L'assistance a été assez nombreuse.

NAISSANCE

Le 24 juillet a été baptisé Joseph, Almas, Gérard, Raymond, enfant de M. et Mme Simon-Henri Gagné, née Marie-Laure Lessard, Parrain et marraine: M. et Mme Almas Girard. Porteuse: Mme Vve Thomas Lessard, grand-mère de l'enfant.

FETE DE STE-ANNE

La fête de Ste-Anne a été célébrée avec une grande solennité et par la communion générale de tous les paroissiens. L'église était remplie pour la grand-messe et l'heure d'adoration.

VISITE PAROISSIALE

M. le Curé s'est absenté lundi dernier pour la mission et la visite paroissiale au Canton Hudon, rang St-Artoine.

ST-AMBROISE DE CHICOUTIMI

NAISSANCES

Le 17 juillet, Marie, Céline, Gaétane, enfant de M. et Mme Léon-Geo. Brassard, née Roland, Savard, Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Brassard, grands parents de l'enfant.

Le 19 juillet, Joseph, Lucien, Gabriel, enfant de M. et Mme Arthur Tremblay, née Anita Gagné, Parrain: M. Lucien Tremblay; marraine: Mlle J.-d'Arc Claveau.

Le 19 juillet, Joseph, André, enfant de M. et Mme Aimé Claveau, née Loretta Duperré, Parrain et marraine: M. et Mme Gonzague Claveau, grands parents de l'enfant.

Le 23 juillet, Marie, Jacque-

line, enfant de M. et Mme Philippe Lajoie, née Marie Lavoie, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Bergeron.

MARIAGES

Le 18 juillet, Mlle Jeannette Tremblay, fille de M. et Mme David Tremblay, Louis, unissait sa destinée à celle de M. Raymond Rousseau, d'Arvida. M. David Tremblay servait de témoin à sa fille et M. Adrien Gilbert à M. Rousseau. Après la messe de mariage l'heureux couple est parti en voyage. Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

NOTES LOCALES

—M. et Mme Elzéar Tremblay, de St-Gédéon étaient en promenade chez M. Arthur Tremblay.

—Mlle M.-Jeanne Asselin passe actuellement une quinzaine de jours chez sa sœur Mme Zoé Gauthier, de St-Irène.

—Mlle Yvonne Tremblay, de Jonquièrre en promenade chez M. et Mme Boucher.

—M. et Mme Geo. Tremblay, et M. Abel Tremblay sont allés à Normandin récemment.

CHAMBORD

NOTES SOCIALES

—Mlles Georgette et Pierrette Fortin sont parties pour un voyage à Québec et Victoriaville.

—Odette M. des Neiges Fortin a passé quelques jours à Roberval la semaine dernière.

—M. René Fortin, de Dolbeau gérant des Quatre-Saisons est venu à Chambord dimanche dernier chez ses parents.

ST-JEROME PAIE DES OBLIGATIONS

LISTES DES NUMEROS PAYABLES LE 1er SEPT. 1942

TIRAGE D'OBLIGATIONS
Village de St-Jérôme
Comté du Lac St-Jean.

Les obligations suivantes émises en vertu du règlement numéro 82, ont été tirées au sort:
Dénomination de \$100.00: Nos. C-31, 83, 91, 107 et 150.
Dénomination de \$500.00: Nos. D-57 et 128.

Paroisse de St-Jérôme
Comté du Lac St-Jean.

Les obligations suivantes émises en vertu du règlement numéro 91, ont été tirées au sort:
Dénomination de \$100.00: Nos. C-19, 26 et 36.
Dénomination de \$500.00: Nos. D-2, 12 et 17.

Commission Scolaire du Village de St-Jérôme
Comté du Lac St-Jean.

Les obligations suivantes émises en vertu de la résolution du 27 août 1938, ont été tirées au sort:
Dénomination de \$100.00: Nos. C-17 et 50.
Dénomination de \$500.00: No. D-6.

Toutes les obligations ci-dessus sont remboursables le 1er septembre 1942, date à laquelle elles cesseront de porter intérêt.

Le secrétaire-trésorier
LAURENT PLOURDE.

ce soir une ou deux
ROBOL pour la
CONSTIPATION
RESULTAT ...
DEMAIN MATIN
25¢ la boîte

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

De Dolbeau pour Québec 7.30 p.m., tous les jours.
De Roberval pour Québec 9.12 p.m., tous les jours.
De Roberval pour Dolbeau 6.35 a.m., tous les jours.
Prenant effet, le 26 avril 1942.
C.-A. LEVESQUE,
Chef de Gare,
ROBERVAL

À 50 ANS NE VOUS CROYEZ PAS "FINI"...

Vous pouvez conserver en dépit des années votre activité et votre endurance. Suivez l'exemple de milliers d'hommes qui prennent les PILULES MORO au premier signe de: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins (dues à l'épuisement). Vous serez surpris de l'amélioration qu'elles apporteront à votre santé et à votre physique. Et les PILULES MORO coûtent si peu.



"Je travaillais très fort comme cultivateur, depuis plusieurs années; je suis devenu épuisé. Je m'éveillais le matin avec des douleurs aux reins et je me sentais fatigué et faible toute la journée. Je me décidai de prendre les PILULES MORO. Après quelques boîtes, mes forces revinrent graduellement et je me suis rétabli avec ce tonique. Je suis content de recommander les PILULES MORO comme tonique très efficace..."
(Signé) — JOSEPH LEDUC, 19, rue Elgin, Granby, P.Q.

Témoignage (Signé) — Y. P.

Pilules Moro par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25

PILULES MORO

Cie Chimique Franco Américaine, Limitée, 1566, rue S.-Denis, Montréal

DECES DE MME EDMOND BOLDUC A JONQUIERE

Vendredi matin dernier est décédée en sa résidence, rue St-Pierre, Jonquièrre, Mme Edmond Bolduc, à l'âge de 72 ans, après une maladie de quelques semaines soufferte avec une très grande résignation.

La défunte ayant déjà demeuré à Roberval pendant plusieurs années était bien connue ici. Elle était une femme de bien attachée à son foyer et une fervente chrétienne.

Elle laisse dans le deuil, son époux très affligé et âgé aussi, une fille Mlle Flora Bolduc et 4 fils: MM. Edmond, fils, de Montréal, Oscar, Isidore et Raoul, de Jonquièrre, ainsi que 2 brues: Mmes Edmond et Isidore Bolduc et plusieurs petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu à Jonquièrre, parmi une belle assistance de parents et amis.

Le Colon offre à M. Bolduc et sa famille ses plus vives condoléances.

FUNERAILLES DE M. ARTHUR POTVIN A PORT-ALFRED

AUTREFOIS DE ROBERVAL. Vendredi, le 13 juillet dernier, ont eu lieu à Port-Alfred, les funérailles de M. Arthur Potvin, époux de Dame Rose-Anna Bouchard, décédé après une très longue maladie, le 10 juillet dernier.

Le défunt était âgé de 63 ans et 7 mois, était bien connu à Roberval, ayant demeuré ici longtemps, alors qu'il était propriétaire de l'ancien "Hotel Commercial" qui était situé où est l'Hôtel-Dieu St-Michel aujourd'hui.

Le défunt était le frère de M. Nil Potvin, de Roberval, qui lui survit.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Maurice Girard, assisté de MM. les abbés Philippe Bergeron et Jean-Louis Gra-

FEMMES ET HOMMES DEMANDES

OCCASION SPLENDIDE de vous créer un commerce payant bien à vous. Durant vos loisirs ou si vous êtes exempts du service militaire, vendez THE, CAFÉ et autres nécessités domestiques de qualité supérieure dans territoire réservé, PAS DE RISQUE. Trente jours d'essai. Coopération entière est accordée. Demandez détails: JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

PROPRIETES A VENDRE

Toujours en mains: des propriétés, des terres, dans toutes les paroisses des comtés Roberval, Lac St-Jean et Chicoutimi. Bonnes Conditions. S'adresser à:
DAVID LAVOIE,
Agent d'immeubles,
Roberval.

A VENDRE

2 Engins à vapeur
GOLDIE McCULLOCK
WHEELLOCK 300 et 150 h.p.
2 GENERATEURS 220 v. D. C. commandés par courroie

Le tout en parfait état de fonctionnement.

Prix avantageux.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

CORISTINE REALTIES, Ltd.

410, rue St-Nicolas

MONTREAL MA. 8041

four, Wilfrid Morin, Ernest Morin, Ernest Morin. Les rubans étaient tenus par M. Jules Gobeil, Chrystôme Côté, Joseph Tremblay, Raymond Lemieux.

"Le Colon" offre à la famille ses plus vives condoléances.

LA FAMILLE DUBUC DANS LE DEUIL

La famille de M. J.-E.-A. Dubuc, député de Chicoutimi au fédéral vient d'être plongée dans le deuil par la mort soudaine de dame Marthe Dubuc, épouse de M. Raymond Lanctôt, ingénieur-mécanicien dans une industrie de guerre aux Etats-Unis. Mme Lanctôt laisse quatre enfants et est décédée alors qu'elle était de passage à Montréal.

Elle laisse dans le deuil, son père M. J.-E.-A. Dubuc, deux sœurs, Mlle Marie Dubuc et Mme de Mirabelle, née Esther, un frère, M. Antoine Dubuc, gérant de la Cie du Téléphone Saguenay et une belle-sœur Mme Vincent Dubuc.

Nos sincères condoléances à la famille.

POUR MOI TOUJOURS
MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

AVIS

Par suite des restrictions et des ordonnances de la Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre, nous sommes forcés de discontinuer de faire le détail *seulement* dans le Département de l'Épicerie; par conséquent à l'avenir seuls les Marchands possédant leurs licences pourront faire des achats dans ce Département.

COTE, BOIVIN & CIE, INC.
Roberval, P. Q.

CHAMBRE DE COM...

Suite de la 1ère page
Nir quelque peu de ce que la Mère de Dieu aurait probablement aimé vous dire elle-même, c'est-à-dire, d'un sujet touchant immédiatement la gloire de son Fils, et qui vous intéresse directement vous-mêmes, à savoir, la mission sociale de l'Église et le lien indissoluble qui, en conséquence, relie nécessairement tout pouvoir civil à l'unique source de toute autorité, le droit divin.

Si les membres de la Chambre de Commerce, comme tels, n'ont pas reçu précisément de Dieu par le peuple, comme un maire, un député, un ministre, un mandat officiel du gouvernement, ils ne sont pas moins constitués en un corps public légitime, assumant la haute responsabilité d'étudier et de promouvoir les meilleurs intérêts d'ordre social, en général, et plus particulièrement peut-être d'ordre économique et éducationnel.

Or, pour agir avec fécondité dans leurs délibérations et dans leur action d'ordre humanitaire, tout corps laïc doit ne jamais perdre de vue que le temporel est essentiellement ordonné au spirituel, comme le corps est ordonné à l'âme, comme le temps est rattaché à l'Éternité. "Omnia potestas a Deo", toute autorité vient de Dieu comme de sa source, comme de sa fin, et doit être ordonnée, en fin de compte, à son unique gloire.

Tout progrès recherché par une société civile, dans quelque ordre social que ce soit, est donc essentiellement dépendant des intérêts spirituels des peuples, et doit être lié à ceux-ci, comme la terre est essentiellement attachée à la maîtrise inépuisable de son Créateur.

Or, Jésus-Christ a confié à une certaine société, humaine dans ses membres, mais divine dans son origine, dans ses pouvoirs et dans ses attributions, l'incomparable mission de conduire le monde vers sa fin propre et dernière, l'éternelle béatitude: "Allez, enseignez toutes les nations". Cette parole de Notre-Seigneur à ses apôtres ne limite pas la mission de l'Église ni celle des élus du sacerdoce à l'autel, à la chaire sacrée et au confessionnal, comme d'aucuns l'ont prétendu. Mais l'Église et ses ministres, qui sont chez-eux dans le domaine strictement spirituel, sont également chez-eux dans toutes les questions d'ordre temporel qui se rattachent par quelque point, aux intérêts spirituels des individus et des sociétés.

En d'autres termes, le mandat spirituel de l'Église comporte nécessairement un rôle social. Je sais, messieurs, que vous apprécierez que je vous dise un mot de ce rôle de l'Église que des esprits étroits ou des coeurs aveuglés par la passion ont voulu et veulent lui nier.

DIVISION

J'affirme donc:
1.-Que l'Église a une doctrine sociale, avec deux principes fondamentaux: la justice et la charité.

2.-Que, par cette doctrine sociale, comme par toute sa puissance spirituelle, elle domine infiniment et elle doit guider:

- 1.-les États particuliers et
- 2.-la Société internationale vers leur fin dernière et suprême, Dieu.

L'Église a une doctrine sociale. C'est cette partie substantielle de son enseignement qui a pour but de rappeler aux peuples les relations morales qui doivent exister entre les hommes dans le triple domaine familial, économique et politique. "Les hommes, dit Léon XIII, unis par les liens d'une société commune, ne dépendent pas moins de Dieu que pris isolément..."

C'est pourquoi, de même qu'il n'est pas permis à personne de négliger ses devoirs envers Dieu... ainsi les sociétés politiques ne peuvent sans crime se conduire comme si Dieu n'existant en aucune manière..."

En effet, ce n'est pas seulement comme simple individu que l'homme a des droits et des devoirs, et donc une règle morale de conduite, c'est aussi en tant qu'il est un être social, c.-à-

d., en tant que faisant partie de groupements naturels, professionnels ou autres, comme une famille, une cité, une corporation de médecins, etc.

Ces droits et ces devoirs d'être sociaux, tout comme ceux d'individus, engagent un être humain, par conséquent, devant Dieu et devant les hommes, en sa qualité d'être intelligent et libre. Il est donc soumis, dans sa vie sociale, comme dans sa vie privée à la règle des moeurs. Or, de par la volonté expresse de Dieu, l'Église a été établie par le Christ unique gardienne et unique interprète de tous les actes humains, c.-à-d., de tous les actes que les hommes accomplissent sciemment et librement.

Ces affirmations méthodiques de l'Église sur la valeur morale des diverses relations familiales, économiques, politiques constituent tout un code à part désigné sous le nom général de doctrine sociale de l'Église, ou encore, selon les points de vue sociaux différents qu'elle étudie: la morale sociale, ou l'économie sociale chrétienne, ou la philosophie sociale du christianisme, ou, tout simplement la sociologie catholique.

Que l'Église possède une doctrine sociale, c'est un principe indéniable et un fait constamment illustrés dans les vingt siècles de l'histoire de l'Église. Les Souverains Pontifes eux-mêmes, dans leurs écrits ont, tour à tour, défendu et justifié ce principe et ce fait.

Je ne citerai que ceux qui sont plus proches de nous. Le très illustre Léon XIII, en 1891, adressait à l'univers une Lettre Encyclique où il rappelait d'abord, en termes énergiques et avec toute l'autorité de son magistère suprême, l'ingratitude nécessaire de la sollicitude de l'Église, non seulement dans le domaine strictement spirituel, mais aussi dans le domaine temporel, en autant que le salut des hommes y est engagé.

Dans cette lettre, *Rerum Novarum*, où le Pontife traite de l'apre question ouvrière, déjà alors si tragique, il affirme résolument: "C'est avec assurance que nous abordons ce sujet, et dans toute la plénitude de Notre droit: car la question qui s'agit est d'une nature telle qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Église, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace... Or, comme c'est à nous principalement qu'ont été confiés la sauvegarde de la religion et la dispensation de ce qui est du domaine de l'Église, nous taire serait aux yeux de tous négliger Notre devoir".

Vous avez lu ce chef-d'oeuvre d'économie sociale. Avec étonnement peut-être, vous avez fait la réflexion que le Saint Père entrait de plein pied dans le domaine des choses temporelles, traitant des droits et des devoirs de la propriété, du capital et du travail, donnant même des détails sur les concessions à faire et de la part des bourgeois et de la part des ouvriers.

Léon XIII s'en défend en ajoutant: "C'est l'Église... qui puise dans l'Évangile des doctrines capables soit de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir... l'Église, qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce encore de régler en conséquence les vies et les moeurs d'un chacun..."

Plus près de nous encore, le magnanime Pontife Pie XI, à l'occasion du quarantième anniversaire de *Rerum Novarum*, résumait ce chef-d'oeuvre de la doctrine sociale catholique, et faisait de judicieux ajustements de cette encyclique aux derniers développements de la question économique, industrielle et ouvrière. Comme Léon XIII, il rappelait aussi le droit et le devoir de l'Église de s'immiscer dans le domaine temporel, quand le salut des peuples le réclame: "Nous devons rappeler tout d'abord le principe, déjà mis en lumière par Léon XIII, que Nous avons le droit et le devoir de Nous prononcer avec une souveraine autorité sur ces problèmes sociaux et économiques."

"Sans doute, c'est à l'éternel-

le félicité et non pas à une prospérité passagère seulement que l'Église a reçu la mission de conduire l'humanité; et même, "elle ne se reconnaît pas le droit de s'immiscer sans raison dans la conduite des affaires temporelles. A aucun prix toutefois, elle ne peut abdiquer la charge que Dieu lui a confiée, et qui lui fait une loi d'intervenir, non certes dans le domaine technique, à l'égard duquel elle est dépourvue de moyens appropriés et de compétence, mais en tout ce qui touche à la loi morale. En ces matières, en effet, le dépôt de la vérité qui Nous est confié d'en haut et la très grave obligation qui Nous incombe de promulguer, d'interpréter et de prêcher, en dépit de tout, la loi morale, soumettent également à Notre suprême autorité l'ordre social et l'ordre économique."

Et encore plus près de nous, n'avons-nous pas vu notre saint et pacifique Pontife Pie XII dans la seule encyclique dont il nous ait encore donné le bénéfice, après avoir sanctionné l'oeuvre apostolique et doctrinale de ses prédécesseurs, et fustigé la grande erreur de l'agnosticisme religieux, et le laïcisme qui en est le fruit amer, indiquer aux chefs d'État des directives humanitaires, propres à assurer la vraie paix, et de nature à faciliter aux hommes leur ascension vers leur fin dernière?

Et dans son dernier message de Noël, ne l'avons-nous pas vu se mêler à la discussion des problèmes économiques mondiaux les plus brûlants, et fixer en cinq points précis, les seules conditions économiques et sociales essentielles sur lesquelles puisse s'établir après la guerre, "une paix juste et durable?"

C'est donc un fait, Messieurs, que l'Église a une doctrine sociale, et de la plus haute envergure, et d'une incommensurable portée et qu'elle en revendiquera toujours, envers et contre tous, l'évidente légitimité.

2.-Les deux principes fondamentaux de la sociologie chrétienne.

La doctrine sociale de l'Église repose sur deux principes fondamentaux: la justice et la charité: "L'une qui nous porte à respecter le bien d'autrui: justice; l'autre qui, en plus, excite en nous un sentiment de bienveillance pour autrui, dépassant le droit strict: charité." Mais le Pape Pie XI insiste particulièrement sur la vertu théologique de la charité: "Il faut compter avant tout, nous dit-il, dans son Encyclique *Quadragesimo Anno* sur la loi charité, qui est le lien de la perfection. Combien se trompent les réformateurs imprudents qui, satisfaits de faire observer la justice commutative repoussent avec hauteur le concours de la charité! Certes, l'exercice de la charité ne peut être considéré comme tenant lieu des devoirs de justice qu'on se refuserait à accomplir. Mais, quand bien même chacun ici-bas aurait obtenu tout ce à quoi il a droit, un champ bien large resterait encore ouvert à la charité. La justice seule, même scrupuleusement pratiquée, peut bien faire disparaître les causes des conflits sociaux; elle n'opère pas, par sa propre vertu, le rapprochement des volontés et l'union des coeurs. Or, toutes les institutions destinées à favoriser la paix et l'entraide parmi les hommes, si bien conçues qu'elles paraissent, reçoivent leur solidité surtout du lien spirituel qui unit les membres entre eux. Quand ce lien fait défaut, une fréquente expérience montre que les meilleures formules restent sans résultat.

C'est donc de ce nouveau rayonnement que l'esprit évangélique sur le monde, esprit de modération chrétienne et d'universelle charité, que sortiraient nous en avons la ferme confiance, cette restauration pleinement chrétienne de la société, objet de tant de desirs, et "la paix du Christ dans le Règne du Christ".

Voilà, messieurs, très en résumé, et le fait de la doctrine sociale, et les deux principes sur lesquels elle s'appuie. (A suivre la sem. prochaine)

MORT DE M. HENRI LEFEBVRE À HEBERTVILLE
M. Henri Lefebvre, marchand, d'Hebertville, est décédé la semaine dernière à cet endroit. Il était l'époux de Dame Marie-Anne Tremblay et âgé de 62 ans et 9 mois. Ses funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame d'Hebertville.
Nos condoléances à la famille.

RETTOYEUR A ROBERVAL
L. JOHNSON, Prop.
Dépôt pour nettoyeur "Idéal"
OUVRAGE GARANTI
Rue du Château — ROBERVAL

J.-E. POTVIN, Ltée

ROBERVAL, Qué.

Épicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de construction.—Peinture et Vernis de toutes sortes.



GRAINS et GRAINES

Vendons les Pneus "ATLAS"

Agent de la Lampe à Air et à Pétrole "ALADDIN".

CHARBON ANTHRACITE

Dr Gérard Caron

ROBERVAL, P. Qué.

SPECIALISTE: Poumons — Coeur — Anémie

Sera: à Dolbeau tous les lundis à Jonquières tous les mercredis au No 262, rue St-Dominique à St-Joseph-d'Alma, tous les jeudis au No 39, rue Collard

RAYONS X — CONSULTATIONS GENERALES

Le Pont de Mistassini détruit par un incendie

LE FEU PREND AUX DEUX BOUTS EN MEME TEMPS ET ON SOUPÇONNE DU SABOTAGE

ENQUETE ET ORGANISATION D'UN BAC

Un incendie a détruit entièrement le pont de Mistassini qui relie cette dernière paroisse au Village des Pères et Dolbeau, c'est-à-dire le premier pont en quittant le village de Mistassini pour venir à Dolbeau, tout près de chez M. Jos. Delisle autrefois. Ce pont mesurait environ 150 pieds dont une longueur de 100 pieds était couverte.

On nous dit que l'incendie a pris naissance dans l'après-midi et aux deux bouts du pont en même temps. Il a été entièrement détruit dans une dizaine de minutes, de sorte que l'on soupçonne du sabotage et on est même convaincu que c'est l'oeuvre d'une main criminelle. La sureté provinciale, aidée de la police locale et même fédérale, est à faire une enquête sérieuse.

La destruction de ce pont paralyse complètement le transport du matériel et des provisions pour les Passes-Dangereuses de sorte qu'on fait l'im-

possible pour organiser un bac temporaire sous le plus court délai.

MM. Jos. Bégin, maire de Dolbeau, Antonio Hébert, maire du village de Mistassini et Elzéar Savard, maire de la paroisse de Mistassini, ont rencontré déjà M. R.-S. Armitage, gérant de Price Brothers, pour discuter des meilleurs moyens à prendre pour remplacer le pont sans retard.

On nous dit que la Cie Price Brothers doit prêter un bac qui serait installé environ un mille plus haut que le pont et suffisamment gros pour traverser les lourds camions, autobus, etc.

On nous dit que le problème sera résolu d'ici quelques jours. Par ailleurs, le député provincial, M. Geo. Potvin, qui est actuellement à Québec, s'est mis en communication avec le Ministère du Travail immédiatement pour aider à solutionner le problème du transport d'ici à la construction d'un nouveau pont.

NOCES D'OR A ST-FELICIE

(Suite de la 1ère page)

Le jubilaire, M. Arthur Arcand, très ému, a su répondre à l'adresse avec délicatesse et offrir les remerciements à qui de droit tout en témoignant sa reconnaissance et celle de son épouse dévouée.

Les jubilaires ont reçus de leurs parents et amis de nombreux vœux par messages et

lettres, entre autres: des RR. SS. St-Antoine et Ste-Catherine des Dames Ursulines de Roberval, compagnes de classe de la jubilaire; ainsi qu'une jolie gerbe de fleurs préparée avec tout le goût qu'on leur connaît, et d'autres pieux souvenirs.

Dans l'avant-midi, après la présentation des vœux, il y eut plusieurs petits discours par les neveux et amis des jubilaires rappelant nombreux souvenirs de famille, qui ont beaucoup in-

Hommes demandés

Nous avons besoin de 1000 hommes à La Lièvre soit pour construction d'écluses, des chemins et pour les contracteurs.

Payons bons salaires.

Veillette & Frères, Ltée
LA LIEVRE, Roberval



Collège Sacré-Coeur..... Sacred Heart High School

ECOLE D'ARTS ET METIERS

Cours français: — Commercial ou Scientifique.
Cours anglais: — Commercial ou Classique.

Ouverture en septembre 1942.

LES FRÈRES du SACRÉ-CŒUR, Victoriaville, Qué

Côté, Boivin & Cie, Inc.

Roberval, P. Q.

MARCHANDS EN GROS

ÉPICERIE, PROVISIONS, VAISSELLE, FERRONNERIE, Etc.

Distributeurs d'Automobiles

CHEVROLET, OLDSMOBILE
PONTIAC et BUICK

Camions Chevrolet, Maple Leaf et G. M. C.

MAGASIN OUVERT TOUTS LES JOURS

de 7 hrs A. M. à 5.30 hrs P. M.

excepté le SAMEDI nos portes sont closes à MIDI

APPEL à tous nos CLIENTS

UN MESSAGE DE M. ORNSTEIN

Lors d'un voyage à Montréal, par l'entremise d'amis, j'ai eu l'avantage d'acheter une grande quantité de marchandises, rares sur le marché, à des prix exceptionnellement bas et que je puis vendre à 50% du prix régulier, dans beaucoup de lignes.

Au public de profiter de cette aubaine. Venez voir pour vous convaincre.

MAGASIN du PEUPLE

Roberval.

téressés et amusés les personnes présentes.

A la table d'honneur on remarquait: Les jubilaires: M. le chanoine Bluteau, curé et M. le vicaire J. Lamy, de St-Félicien; MM. Romuald Sauvageau, Geo. Potvin, Député de Roberval; Emile Tremblay, maire du village, Dr J.-M. Lévesque, Antoine Castonguay, Lucien Naud et autres, qui ont prononcé de chaleureux discours. Un service de hauts-parleurs favorisa les personnes présentes pour bien entendre et à leur aise les discours et les amusements qui se sont déroulés durant la journée et la soirée. Ce n'est qu'à une heure très avancée que chacun se sépara emportant un souvenir inéffaçable de cette belle fête familiale.

Étaient de passage à St-Félicien à l'occasion de ces noces d'Or: MM. et Mmes Romuald Sauvageau, Lucien Naud, Louis-Philippe Arcand, Wilfrid Arcand; MM. Roméo, André, Alexandre et Benjamin Arcand; Mmes Jules Bureau et son fils Raymond, Louis Bellerose, J. Jolicoeur, Henri Blais, son fils Maurice et sa fille Jeannine, Mlles Elmire Châteaufort, Hermantine Naud, Alice Arcand et Mme Jean-Louis Picard, tous de Montréal; Mme Emile Arcand et sa fille Lucienne, Mme Aubert Marier, de Joliette; Mme Georges Arcand, Mlles Georgette, Charlotte et Gratia Arcand, MM. Omer, Maurice et Clément Arcand, de Deschambault; MM. et Mmes Emile Sauvageau et J. Comtois, de St-Marc des Carrières.

Le 26 juillet a été inhumé en le cimetière de cette paroisse le corps de Joseph, Jean-Pierre, Nicolas, fils de M. et Mme Jean-Marie Brassard, née Estelle Bouchard, décédé à l'âge de 9 mois et 23 jours. Nos sympathies.

M. et Mme Laurent Roy, M. Allen Gagnon et Mlle Marie-Anna Pouliot, d'Albanel, étaient de passage à Roberval, le 15 juillet à l'occasion du mariage Tremblay-Pelchat.

—Mme Henri Duperré, de cette ville est revenue d'une promenade de quelques semaines à Ste-Anne de Chicoutimi, où elle a visité ses parents.

—M. F. Letarte, de Québec, est venu à Roberval par affaires cette semaine.

—M. J.-Ad. Gagnon et son comptable M. J.-P. Gonthier, de Dolbeau étaient à Roberval par affaires lundi dernier.

—M. Eustache Lévesque, de Chicoutimi est venu en promenade à Roberval, dimanche dernier, chez M. et Mme A. Duperré.

—M. et Mme Lorenzo Lebel, et leur bébé, de Montréal, sont venus passer quelques jours en promenade à Roberval chez leurs parents et M. et Mme J.-Albert Lebel.

SEPULTURE

Le 26 juillet a été inhumé en le cimetière de cette paroisse le corps de Joseph, Jean-Pierre, Nicolas, fils de M. et Mme Jean-Marie Brassard, née Estelle Bouchard, décédé à l'âge de 9 mois et 23 jours. Nos sympathies.

A VENDRE

Un camion G.M.C. 1941, de 3 tonnes, avec pompeuse, en très bonnes conditions, à vendre pour cause de maladie. S'adresser à
Mme JOS. DUPUIS, Roberval.

PERDU

Un chapelet en cristal-de-roche, monté en argent a été perdu samedi dans la Ville de Roberval. La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter à M. ROBERT BOUCHARD, Roberval.
Récompense promise.

A VENDRE

Un poêle de cuisine moderne, noir et blanc, presque neuf. Prix avantageux. S'adresser à nos bureaux
LE COLON, Roberval.

PERDU

Un sac à mains en cuir noir a été perdu à partir de chez M. F.-X. Bouchard, rue Ménard, à aller chez M. Edmond Morin sur le chemin de la Pointe-Bleue. La personne qui l'a trouvé est priée de communiquer avec M. F.-X. BOUCHARD, Tél. 282 — Roberval.